

Exercer une mission de médiation en entreprise

RS5364 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315
Formacode(s)	33020
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/03/2021
Date d'échéance	17/03/2024

Certificateur(s)

CENTRE MEDIATION ARBITRAGE PARIS CCI · SIRET : 43500155700014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Exercer une mission de médiation en entreprise » s'adresse aux Managers de proximité, RRH, DRH, avocats droits sociaux, délégués syndicaux se retrouvant à devoir gérer des situations interpersonnelles conflictuelles et qui ont besoin d'acquérir les compétences nécessaires à les appréhender et à les accompagner de façon à les conduire vers une résolution plutôt qu'à une dégradation des liens sociaux.

La certification « Exercer une mission de médiation en entreprise » permet donc de certifier les compétences clés nécessaires à la prévention et à la gestion des conflits en entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser la situation conflictuelle en entreprise
- Préparer chacune des parties à rencontrer l'autre
- Définir le cadre de l'entretien, le temps imparti, les principes de confidentialité, de co-responsabilité et les objectifs poursuivis
- Identifier et traiter le nœud conflictuel
- Faciliter le dialogue et la compréhension du point de vue de l'autre partie
- Contribuer à l'émergence de solutions entre les parties
- Mettre en place un processus de médiation dans l'entreprise

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Public concerné : Managers de proximité, RRH, DRH, avocats droits sociaux, délégués syndicaux se retrouvant à devoir gérer des situations interpersonnelles conflictuelles et qui ont besoin d'acquérir les compétences nécessaires à les appréhender et à les accompagner de façon à les conduire vers une résolution plutôt qu'à une dégradation des liens sociaux.

Niveau de formation souhaité : Niveau 6

Durée d'expérience professionnelle souhaité : 5 ans

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Trois personnes sont désignées pour représenter le jury de certification :

- Le président du jury appartenant à l'organisme de certification.
- Deux professionnels extérieurs

et médiateurs agréés auprès du CMAP
Le jury sera responsable de la remise de la certification.

Base légale

Date de décision	17/03/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/03/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS6677

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.institut131.fr/formations-avocats/mediation-en-entreprise/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5364/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	76
Parcours menés à terme	76
Taux d'achèvement	100 %
Période	03/2022 – 12/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	61
Montant total engagé	249 000 €
Coût moyen par dossier	4 082 €
Durée moyenne	47 h
Période	06/2021 – 03/2024
France compétences	69 %
Reste à charge titulaire	22 %
Entreprise	4 %
France Travail	2 %
Régions	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.